



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 6 avril 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN  
Tél : 03 87 34 33 27  
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire  
Place d'Armes  
B.P. 21025  
57036 METZ Cedex 01

**OBJET** : METZ – 2 immeubles rue Lothaire -Porté à connaissance EU – Avis de recevabilité  
**RÉF.** : 57-2021-00131 – METZ - PAC EU  
**P.J.** : 2

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porté à connaissance eaux usées» au titre de l'article L.181-14 du code de l'environnement déposé par HAGANIS pour le raccordement au réseau existant des eaux usées du projet de construction de deux immeubles au 55 rue Lothaire sur votre commune, est recevable.

Le projet consiste à la création de deux immeubles de 79 logements pouvant accueillir environ 213 équivalents habitants soit 12,78 kg DBO<sub>5</sub>/j supplémentaires raccordés à la station d'épuration de METZ.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à HAGANIS valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez et me préciser les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline DELLINGER